



## CIMETIERES DE SAINT-FLOUR

### AUTORISATION DE TRAVAUX

(à déposer 5 jours ouvrés avant le début des travaux sauf en cas d'inhumation)

Ville Haute

Ville Basse

#### I. **DEMANDE**

##### DEMANDEUR

Nom et adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de :  concessionnaire,

seul ayant-droit du concessionnaire,

un des ayants-droit, déclarant me porter fort pour les autres ayants-droit,

Nom et adresse de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ N° d'habilitation : \_\_\_\_\_

##### CONCESSION

N° du cimetière & de la concession : \_\_\_\_\_

Acquise par : \_\_\_\_\_

Type de concession : 15 ans – 30 ans – 50 ans - perpétuelle

##### PROJET DE TRAVAUX

Nature des travaux :

Creusement de fosse

Dépose de monument

Pose d'encadrement de bordure ou de monument

Construction de caveau : Indiquer le nombre de cases : 3 ou 6

Ouverture de caveau, afin de faire inhumer le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

le corps de \_\_\_\_\_ décédé le \_\_\_\_\_

Exhumation

Réduction de corps dans un reliquaire

Autres \_\_\_\_\_

Description des travaux : \_\_\_\_\_

##### DUREE DES TRAVAUX

Date et heure du début des travaux : \_\_\_\_\_

Date et heure de la fin des travaux : \_\_\_\_\_

##### ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e), auteur de la présente demande **CERTIFIE** exacts les renseignements mentionnés ci-dessus et **M'ENGAGE**

- à respecter les règles générales prévues par le règlement des cimetières de la commune de St-Flour,

- à garantir la Commune de St-Flour contre toute réclamation qui pourrait survenir à l'occasion des dits travaux dont j'assume la pleine et entière responsabilité.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

Signature et cachet de l'entreprise

## II. AUTORISATION

- Autorisation accordée et sous réserve de l'établissement d'un état des lieux avant et après travaux.

Dimensions à respecter : \_\_\_\_\_

Observations particulières à respecter : \_\_\_\_\_

**L'entrepreneur s'engage à nettoyer avec soin l'emplacement qu'il aura occupé et à remettre en état le terrain si nécessaire.**

- Autorisation refusée. Motifs : \_\_\_\_\_

Saint-Flour, le \_\_\_\_\_  
Pour le Maire et par délégation, Les Adjointes-Déléguées  
Sylvie CHADEL – Marguerite TARRISSON

Saint-Flour, le \_\_\_\_\_  
Pour le Maire et par délégation, Le Directeur des Services Techniques  
Romuald RIVIERE

## III. ETAT DES LIEUX – OBSERVATIONS FORMULEES

- Avant le début des travaux : \_\_\_\_\_

Saint-Flour, le \_\_\_\_\_  
Signature de l'Entrepreneur

Saint-Flour, le \_\_\_\_\_  
Pour le Maire et par délégation, Fabienne FOUILLET  
Responsable de la gestion technique des cimetières

- A la réception des travaux : \_\_\_\_\_

Saint-Flour, le \_\_\_\_\_  
Signature de l'Entrepreneur

Saint-Flour, le \_\_\_\_\_  
Pour le Maire et par délégation, Fabienne FOUILLET  
Responsable de la gestion technique des cimetières

**Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec  
Madame Fabienne Fouillet au 04 71 60 53 81 ou par courriel [cimetiere@saint-flour.net](mailto:cimetiere@saint-flour.net).**